

Bouc Bel Air, le 6 novembre 2017



Association Indépendante  
des Parents d'Elèves de l'école  
des Chabauds  
devenue Virginie Dedieu  
[Aipec13@gmail.com](mailto:Aipec13@gmail.com)

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
13 320 Bouc Bel Air

Objet : Restauration scolaire – Production locale exposée aux poussières de boues rouges d'Alteo et à l'éventuelle contamination de la nappe phréatique

Monsieur le Maire,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur les légitimes inquiétudes des parents que nous représentons au sujet de la restauration scolaire et du risque de pollution des cultures locales en raison de l'activité industrielle d'Alteo.

La société Garig indique s'approvisionner essentiellement auprès de producteurs locaux, ce qui est bien sûr une démarche à saluer.

Nous souhaiterions cependant nous assurer qu'elle ne s'approvisionne pas auprès de producteurs dont les cultures pourraient être contaminées :

- par les poussières de boues rouges ou d'alumine d'Alteo (usine au cœur de Gardanne et site de stockage de résidus de Mange Garri, à l'air libre, sur Bouc Bel Air),
- par une possible voire probable pollution de la nappe phréatique dans ces zones (un arrêté interdit d'ailleurs l'utilisation des puits dans une zone limitrophe sur notre commune).

Les composantes de la bauxite, de l'alumine et de leurs résidus sont en effet fortement suspectées d'être toxiques de par les molécules qu'elles contiennent. Les poussières de boues rouges de Mange Garri, laissées à l'air libre (malgré les techniques d'encroûtage et d'arrosage bien insuffisantes) s'envolent toujours et rougissent cultures, jardins, et poumons, au nord-est de Bouc comme à Gardanne.

Comment dès lors ne pas s'inquiéter de respirer ces poussières et d'ingérer des aliments exposés à ces pollutions ?

Les parents d'élèves s'inquiètent des effets sur la santé de leurs enfants et souhaitent avoir la certitude que les aliments servis en restauration scolaire ne proviennent pas de cette zone.

C'est pourquoi nous vous saurions gré d'interroger la société Garig sur la provenance de ses approvisionnements.

Les parents d'élèves s'inquiètent pour la santé de leurs enfants, ainsi que pour toute la population boucaïne, et la perspective de toute augmentation d'activité sur ce site n'est pas de nature à rassurer.

**Pouvez-vous confirmer que le commune s'opposera à tout recyclage sur le site même de Mange Garri ?** Cela s'avèrerait en effet particulièrement catastrophique pour la commune :

- Dans le cas d'un recyclage "basique", les manutentions indispensables sur Mange Garri (création d'un énorme stock tampon, chargements et expéditions) seraient néanmoins beaucoup plus importantes qu'actuellement avec des nuisances nettement aggravées (voir le document de l'association Bouc Bel Air Environnement PJ 1) ;

- Dans l'hypothèse d'une nouvelle activité d'extraction de « terres rares », il s'agirait en réalité d'une exploitation de carrière assortie d'unités de traitement faisant intervenir des produits chimiques très agressifs (acides et autres), avec un bilan réel nul pour la décharge: une tonne de bauxaline traitée fournirait environ 1 kg de produits nobles et 999 kg de déchets retournant sur le site.

Sans oublier les 900 tonnes toujours déposées chaque jour en provenance de l'usine tant que celle-ci continuera son activité. Nous joignons à la présente, pour plus d'éléments, le document de l'association Bouc Bel Air Environnement.(PJ 2).

On n'ose imaginer la combinaison des deux processus ci-dessus !

Par la présente, nous réitérons la demande de :

- **réponses à nos questions du 1er juin 2018, en particulier sur l'étude de risques sanitaires,**
- **votre appui pour faire cesser le stockage de matières dangereuses sur notre commune (pas de prolongation après 2021), et obtenir, à l'arrêt de la décharge, le confinement des déchets industriels existants afin d'éviter toute pollution de l'air et de la nappe phréatique,**
- **votre appui, a fortiori, pour éviter qu'une nouvelle activité industrielle comme l'extraction des « terres rares » ne naisse sur le site, plus polluante encore, et qui pérennise l'activité de stockage à Mange Garri.**

Enfin, nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer la **prochaine date du Comité local de suivi** que vous organisez, et que nous espérons proche, afin de pouvoir y déléguer des représentants de parents d'élèves, comme cela a été proposé lors du Conseil d'école Virginie Dedieu du 3 juillet 2018.

Comptant sur votre vigilance afin d'écarter tout risque sanitaire,

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments respectueux,

**Associations de parents d'élèves signataires :**

- APEB Association de parents d'élèves de l'école de la Bergerie  
apeb13320@gmail.com
- AIPEP Association indépendante de parents d'élèves de l'école des Pins  
apepbamat@gmail.com apeg@gmail.com

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour l'AIPEC,  
Christophe Camus  
Président

Pièces jointes :

Courrier des associations de parentes d'élèves du 12 février 2019

Courrier des associations de parentes d'élèves du 19 janvier 2018

Courrier des associations de parentes d'élèves du 1<sup>er</sup> juin 2018

Courrier des associations de parentes d'élèves du 6 novembre 2017

Ce nouvel incident a dépassé de loin les quartiers de Valabre et de la Bergerie puisque les poussières visibles se sont déposées jusqu'à 4 km du site par exemple. Les particules ultrafines non visibles ont voyagé plus loin encore.

Le communiqué de presse de la Préfecture du 11 avril a fait état lui-même « d'un accident de pollution de l'air de grande ampleur avec un envol de poussières sédimentables ». Le Préfet a d'ailleurs pris un arrêté d'urgence le jour même.

Les riverains affirment, preuves à l'appui, que les envolées de poussières sont quasi systématiques dès qu'un vent d'Est est constaté, et que les poussières pénètrent insidieusement dans les maisons, même fermées. Les parents d'élèves d'enfants scolarisés à la maternelle de la Bergerie voient régulièrement les habits de leurs enfants rougis aux genoux et aux fesses, matière qui ne part pas au lavage (photos et habits disponibles). Les mesures d'encroûtage et d'arrosage des boues prises depuis par l'industriel ne s'avèrent pas suffisantes.

Ces poussières et particules comprennent notamment de l'arsenic, du plomb, du mercure, du chrome hexavalent, du vanadium, des croûtes de soude caustique, des boues radioactives et de l'aluminium.

Les différents rapports effectués notamment par l'ANSES ont bien montré que nos inquiétudes étaient fondées.

En effet, si Alteo prétend que les poussières qui s'envolent régulièrement sur les habitations sont totalement inoffensives en s'appuyant sur "toutes les études" (sic), c'est oublier que l'ANSES a écrit dans sa Note technique du 04/01/2017 "Impact des poussières de boues rouges sur la santé humaine :

- ✓ **« Les risques sanitaires liés à l'exposition à l'arsenic, aluminium et plomb sont supérieurs aux repères d'acceptabilité. Les expositions concomitantes à l'arsenic, à l'aluminium, et au plomb peuvent conduire à des risques sanitaires cumulés.**
- ✓ **Les concentrations moyennes de poussières PM10 conduisent systématiquement à des dépassements de la valeur guide OMS pour l'air ambiant**
- ✓ **"...une situation préoccupante pour la population locale vis- à vis des particules dans l'air ambiant..."**
- ✓ **"Les résultats fondés sur les données issues de l'étude BRGM et intégrés dans une étude quantitative de risques simplifiée ne permettent pas d'exclure un risque sanitaire au niveau local".**

En outre, il est reconnu que la dangerosité des particules fines et extrafines est liée d'une part à la nature des polluants qu'elles transportent et d'autre part à leur diamètre aérodynamique. Plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire pour atteindre les alvéoles pulmonaires et passer ensuite dans la circulation sanguine, véhiculant ainsi les polluants dans l'organisme.

Or, dans les poussières de Bauxaline, outre les polluants réputés dangereux, la proportion de particules fines et extrafines (inférieures à 2.5 microns ou 1 micron) est importante avec une dangerosité inversement proportionnelle à leur diamètre.

Comptant sur votre vigilance afin d'écartier tout risque sanitaire, ne serait-ce qu'en vertu du principe de précaution,

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments respectueux,

Copie à :

- Monsieur l'adjoint au Maire en charge des affaires scolaires
- Monsieur le directeur des Affaires scolaires
- Madame la directrice de l'Ecole maternelle,
- Madame la directrice de l'Ecole élémentaire
- Monsieur le directeur de l'ALSH

C'est pourquoi les associations soussignées demandent la pose de capteurs de particules ultrafines (diamètre inférieur à 0,1 micron: PM<sub>0,1</sub>) dans les crèches et écoles les plus proches du site. La demande de capteurs a d'ailleurs déjà été demandée pour l'école de la Bergerie par les riverains lors de la "sous commission Terre" du 16 novembre dernier (sous formation de la Commission de Suivi de Site de la Préfecture).

Dans un premier temps, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir:

- appuyer l'installation rapide du dispositif de capteurs,
- demander à la société Alteo de tout mettre en œuvre pour limiter les envolées de poussières de bauxaline ou d'alumine déclassée qui sont stockées à l'air libre sur le site de Mange Garri,
- faire respecter la réglementation en vertu de vos pouvoirs de police en matière d'environnement et de santé publique.

A moyen terme, nous sollicitons votre appui pour faire cesser le stockage de matières dangereuses sur notre commune (pas de prolongation après 2021), et obtenir, à l'arrêt de la décharge, le confinement des déchets industriels existants afin d'éviter toute pollution de l'air et de la nappe phréatique.

Nous comptons vivement sur votre soutien pour défendre les intérêts et la santé de nos familles, afin que Bouc Bel Air redevienne ville nature, et pour que le cadre de vie pour lequel nous avons choisi d'habiter cette commune ne soit pas dénaturé.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**Associations de parents d'élèves signataires:**

- **APEB** Association de parents d'élèves de l'école de la Bergerie  
[apeb13320@gmail.com](mailto:apeb13320@gmail.com)
- **APEP** Association de parents d'élèves de l'école des Pins  
[apepbbamat@gmail.com](mailto:apepbbamat@gmail.com) [apep@gmail.com](mailto:apep@gmail.com)
- **AIPES** Association Indépendante de parents d'élèves de l'école de la Salle  
[aipes.lasalle@gmail.com](mailto:aipes.lasalle@gmail.com)
- **AIPEC** Association indépendante de parents d'élèves des Chabauds devenue Virginie Dedieu  
**AIPEC Collège** [aipec13@gmail.com](mailto:aipec13@gmail.com)  
**AIPEC Primaire** [aipec13@gmail.com](mailto:aipec13@gmail.com)

Par ailleurs, Alteo prétend que les poussières envolées sont totalement inoffensives en s'appuyant sur "toutes les études" (sic). C'est oublier que l'ANSES écrit dans sa Note technique du 04/01/2017 "Impact des poussières de boues rouges sur la santé humaine :

- *« Les risques sanitaires liés à l'exposition à l'arsenic, aluminium et plomb sont supérieurs aux repères d'acceptabilité. Les expositions concomitantes à l'arsenic, à l'aluminium, et au plomb peuvent conduire à des risques sanitaires cumulés.*
- *Les concentrations moyennes de poussières PM10 conduisent systématiquement à des dépassements de la valeur guide OMS pour l'air ambiant*
- *"...une situation préoccupante pour la population locale vis-à-vis des particules dans l'air ambiant..."*
- *"Les résultats fondés sur les données issues de l'étude BRGM et intégrés dans une étude quantitative de risques simplifiée ne permettent pas d'exclure un risque sanitaire au niveau local".*

En outre, il est reconnu que la dangerosité des particules fines et ultrafines est liée d'une part à la nature des polluants qu'elles transportent et d'autre part à leur diamètre aérodynamique. Plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire pour atteindre les alvéoles pulmonaires et passer ensuite dans la circulation sanguine, véhiculant ainsi les polluants dans l'organisme.

Or, dans les poussières de Bauxaline, outre les polluants réputés dangereux, la proportion de particules fines et ultrafines (inférieures à 2.5 microns ou 1 micron) est importante avec une dangerosité inversement proportionnelle à leur diamètre.

Ceci est particulièrement préoccupant pour la santé des enfants dont le système respiratoire, non mature, est particulièrement vulnérable.

Dans ces conditions, l'affirmation péremptoire par Alteo sur l'innocuité des poussières apparaît fort discutable.

Les riverains ont d'ailleurs insisté sur la difficulté extrême pour nettoyer les traces rouges, y compris à l'intérieur des maisons. Il apparaît très probable qu'une partie de cette difficulté vienne de l'extrême finesse des poussières. Les mêmes dépôts s'accumulent dans nos poumons et dans ceux de nos enfants, de vos concitoyens.

En conséquence, nous vous demandons de défendre les intérêts de nos enfants et de vos concitoyens en général et de bien vouloir :

- réclamer la reprise de la collecte de données concernant la qualité de l'air ambiant (particules fines sédimentables et inhalables) en rajoutant des capteurs dans les crèches et écoles les plus proches du site, afin que l'étude qui découlera de ces données ne soit pas faussée ;
- vérifier que les mesures prises par Alteo pour limiter les envolées de poussières depuis l'épisode du 8 avril sont suffisantes et conformes aux arrêtés préfectoraux, dont celui de mise en demeure du 11 avril 2018 ;
- faire respecter la réglementation en vertu de vos pouvoirs de police en matière d'environnement et de santé publique.

Les parents d'élèves attendent également, pour pouvoir s'informer et débattre :

- la réunion publique annoncée ;